

Séance du conseil municipal du 21 juillet 2021

Le vingt-et-un juillet deux mille vingt-et-un à vingt heures, le Conseil Municipal de Charancieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Charancieu, sous la présidence de Monsieur Christian GUTTIN, Maire de Charancieu.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 juillet 2021

Monsieur GUTTIN Christian, Monsieur GARCIA François, Monsieur HOUET Jean-Paul, Monsieur NAVE Henri, Madame MOTTET Corinne, Madame MERCURI Séverine, Madame MILLON Sandra, Madame REYNAUD Estelle, Madame ARENA Corinne, Madame PICHON-MARTIN Janine, Monsieur LARDIN Adrien, Madame QUENEHEN Audrey.

Absents : Madame QUENEHEN Audrey a donné procuration à Madame PICHON-MARTIN Janine, Monsieur DIJOUX Sylver, Monsieur BOUKENDOUR Arezki.

Secrétaire de séance : Madame Corinne ARENA

URBANISME

*PC FAUCON Ludovic. Ce dossier était en attente de pièces complémentaires. Le délai est dépassé.

*PC SOUSTELLE. Ce dossier n'a toujours pas été déposé en mairie.

*Le demande transfert PC DA ROCHA à BEN STA a été transmise au service instructeur.

* NUMERIK'S la DP n'a pas été traitée car elle concernait une enseigne et non une modification de façade
L'AT devra être complétée : L'ouverture est prévue le 16 août

*DP + AT pour SARL J3L AGENCEMENTS (BARGEL Jonathan)
cellule n°06 110F route nationale 75
Magasin de vente et exposition de cheminées et poêles.
Création d'une mezzanine non accessible au public de 39m².
L'avis du SDIS a été reçu mais le dossier reste en attente de l'avis de la sous-commission accessibilité.

*DP + AT pour SARL YUDRY

Création d'une micro-crèche dans le bâtiment GJP dont la construction vient de commencer.

ECOLE

Monsieur François GARCIA rappelle les effectifs de la rentrée scolaire du jeudi 02 septembre 2021

69 élèves au total en 3 classes

*Classe de madame Diane DALIBARD /23 élèves

7 PS (Petite Section maternelle)

10 MS (Moyenne Section maternelle)

6 GS (Grande Section maternelle)

*Classe de Marie -Ange RENAUD/ 22 élèves

8 GS (Grande section maternelle)

10 CE1 (Cours préparatoire)

4 CE1 (Cours élémentaire première années)

*Classe de Cécile LEBOURG/24 élèves

24 élèves

8 CE2 (Cours Elémentaire deuxième année)

9 CM1 (Cours Moyen première année)

7 CM2 (Cours Moyen deuxième année)

Monsieur François GARCIA rappelle à l'assemblée que madame Simone BOUVIER a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} août 2021. Il la remercie pour tout le travail accompli et toutes ses actions au sein de l'école.

Les 35 heures de son service ont été, après avis de la commission scolaire, scindés en 2 parties :

*un poste à 29 heures (intervention classe CP/GS, ménage etc) en CDD ;

*un poste de 6 heures (ménage salle des fêtes, mairie, constats) en CDD.

Le poste à 29 heures (après étude des CV et rencontre avec les candidates) a été annulé sous cette forme et publié (après conseil auprès du centre de Gestion 38) sur le site « emploi territorial » sous la forme d'une création d'un poste ouvert jusqu'au 12 août 2021.

1.Il est donc proposé à l'assemblée la création d'un poste à 29 heures :

**2021.027 CREATION D'UN POSTE D'AGENT
TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET
29 heures hebdomadaires**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que suite au protocole sanitaire et au dédoublement des classes GS/CP il est nécessaire de créer un poste à profil polyvalent dont les missions seront d'assurer la distribution et le service des repas à la cantine accueillir et encadrer les enfants à la garderie, entretenir les locaux, et assurer d'autres missions d'agent d'entretien qui pourraient lui être attribuées. Il propose la création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet, 29 heures hebdomadaires, à compter du 1er septembre 2021.

Le conseil municipal,
Après avoir entendu les explications de monsieur le Maire, Après avoir délibéré,
Décide la création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet 29 heures hebdomadaires, à compter du 1er septembre 2021.

2. Quant au poste de 6 heures (ménage de la salle des fêtes) en CDD à compter du 01.09.2021

Plusieurs solutions sont offertes :
un recrutement par voie de presse ;
ou

Monsieur Clément DEL GAIA devant en principe reprendre son poste à temps partiel thérapeutique en septembre : certaines tâches pourraient lui être confiées ;
ou autres solutions

VOIRIE SERVICES TECHNIQUES

Chemin des Combes

Les travaux de voirie « chemin des combes » ont été retardés pour cause d'intempéries. Ils seront en principe terminés semaine prochaine

Entretien des bordures

Jean-Charles SCHAPMANN a commencé le broyage le long des voiries communales. Il a eu quelques avaries.

Le broyeur d'accotement ne fonctionnait plus. Il s'est avéré qu'il s'agissait d'un problème sur le tracteur au niveau du convertisseur hydraulique.

Le tracteur a failli verser dans un chemin rural pentu et détrempe. Avec l'aide de deux agriculteurs et leur engin, le tracteur a pu être dégagé sans dommages pour le conducteur et le matériel.

BATIMENTS

-Le charpentier est intervenu sur le toit de la mairie car il y avait deux points de fuite en toiture

Il s'agissait de repositionner des tuiles qui avaient glissé coté salle du conseil et de nettoyer la noue au niveau des toilettes de la mairie.

-Il est intervenu également sur le toit de l'église où des tuiles avaient glissé dans les cheneaux.

Il faudra envisager la réfection de la toiture de l'église qui est en mauvais état.

La chaudière disjoncte sans raison particulière. La société chargée de son entretien sera contactée pour étudier le problème.

-Un courrier sera envoyé au voisin de la mairie car des déchets ont été entreposés le long du bâtiment « salle des fêtes ».

-Monsieur MAURICE-BRACCART habitant « route de la bougentière » souhaite installer un miroir pour améliorer la visibilité à la sortie de sa propriété.

Monsieur Jean-Paul HOUET se rendra sur place pour étudier la situation.

AMBROISIE

Monsieur Jean-Paul HOUET rappelle au conseil l'opération arrachage d'ambroisie programmée samedi 24 juillet et le rendez-vous en mairie à 9 heures,

SALLE DES FETES

Madame Janine PICHON-MARTIN annonce que la salle des fêtes sera fermée du 02 au 22 août 2021. Les associations seront prévenues.

En ce qui concerne la location du 1^{er} août, l'état des lieux de sortie sera effectué par Jean-Paul HOUET et Janine PICHON-MARTIN ainsi que le ménage.

COMMERCE INDUSTRIE

Monsieur le Maire annonce que GO SPORT souhaite quitter Charancieu.

Il y a un an monsieur le Maire avait fait une demande pour l'installation d'un médecin généraliste.

Il a été contacté récemment pour installation éventuelle d'un médecin cardiologue.

Le local resté vacant par GO SPORT ne semble pas convenir à une installation de ce type.

D'autres locaux seront disponibles en 2022 notamment le local actuellement occupé par la SOFEN derrière le cabinet vétérinaire.

Le conseil donne son accord de principe concernant l'installation d'un médecin cardiologue.

BULLETTIN MUNICIPAL

Le bulletin municipal est prêt pour la distribution dès le 22.07.2021.
Monsieur le Maire souligne le bon travail de la commission notamment la mise en page effectuée par madame ARENA Corinne.
Madame ARENA Corinne annonce que le dossier « logo » sera vu en septembre.

AMENAGEMENT CENTRE BOURG

La consultation pour les travaux d'aménagement a été lancée et les plis ont été ouverts le 20 juillet 2021. 4 entreprises ont répondu pour le 19 juillet 12 heures.

EUROVIA ALPES ;
TRAVAUX ROUTIERS PL FAVIER ;
COLAS FRANCE ;
SARL SALVI TP.

Chaque entreprise sera reçue afin de leur demander une nouvelle offre après négociation.

Le marché sera attribué début août.

Dès connaissance du montant exact du marché le dossier de prêt sera monté auprès de la banque.

CONSTRUCTION ECOLE

Le cabinet d'architecture L'ATELIER AA présentera un premier travail début septembre.

AFFAIRES SOCIALES

L'assemblée générale du SSIAD Aoste a eu lieu le 9 juillet à 20 heures à les Abrets-en-Dauphiné. Il s'agissait essentiellement de la présentation du rapport d'activité et financier 2020.

QUESTIONS DIVERSES

*La MJC Les Abrets organise une soirée jeux le mardi 12 octobre de 18 heures à 20 heures à la salle des fêtes de Charancieu.

*COVID 19 :

Estelle REYNAUD rappelle que 96 % des malades se trouvant en réanimation ne sont pas vaccinés.

Clôture de la séance à 22 h 25

Numéro d'ordre des délibérations

2021.027_CREATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE A
TEMPS NON COMPLET 29 heures hebdomadaires

